

DVC 267B (M203). *Editio minor* JM Carbon et É. Lhôte, Kingston (Canada)-Paris le 15/5/2024.

Bibliographie : cf. J. Méndez Dosuna, *ZPE* 197 (2016) p. 119-139, n° 267B.

Datation : *ca* 400 av. Consultant ionien ; alphabet ionien peu caractérisé, si ce n'est par la forme relativement évoluée des *sigma* et de l'*oméga*. Voir aussi commentaire et 3007A pour la vraisemblance historique de cette datation. Les autres inscriptions de la lamelle sont à peu près contemporaines.

ἢ 'ν τῇ στε[ρε]ῇ ὅρυ[γμα]
ἐνορύσσω, εἰ ἔά[σομαι];

ἢ 'ν Méndez : ἢν DVC
τῇ στε[ρε]ῇ Carbon : τῇ στέ[γ]ῇ Méndez τῇ(ι) ὑστέ[ρ]ῇ DVC
ὅρ[γμα] Méndez : ὅρυ[χὴν] DVC
ἔά[σομαι] Méndez *dubitante* : ἔά[σω] DVC

Dois-je creuser un trou dans la (terre) dure, si l'on m'en donne l'autorisation ?

La lecture DVC a été considérablement améliorée par Méndez. Cependant, la restitution στέ[γ]ῇ n'est guère satisfaisante, et la traduction que donne Méndez de son interprétation laisse perplexe : *Shall I dig a ditch in the building if I am given permission?* Le sens premier de στέγη est « toit », et une *junctura* avec ὅρυγμα ἐνορύσσω est inattendue ; pourquoi creuser à l'intérieur d'un bâtiment, et qui doit demander une autorisation à qui ? En réalité, il est fort possible que la lacune entre ΣΤΕ et ΗΙ soit de deux lettres, car elle correspond à un pli déchiré de la lamelle. στε[ρε]ῇ (sc. γῇ) permet de rapprocher notre inscription de celles où il est question de forages de puits (159A, et peut-être 3007A). On peut imaginer que le consultant, après avoir vainement cherché de l'eau dans le sol meuble de son terrain, envisage de prospecter le sol dur d'un voisin, ce qui exige évidemment son autorisation. Dans un terrain karstique comme l'est, par exemple, celui de Dodone, il est souvent nécessaire de traverser la roche pour trouver de l'eau.

Le dialecte de 267B est manifestement ionien. ἔάσομαι, avec *alpha* bref, moyen de sens passif de ἔᾶν, peut surprendre, mais la forme est garantie par Hérodote, cf. *DELG* s.v. ἔᾶν : le type n'est pas celui de τιμάω, qui repose sur un ā, donc η en ionien. Sur ce moyen de sens passif, cf. Euripide, *IA* 331 τὸν ἐμὸν οἴκον οἴκεῖν οὐκ ἔάσομαι; "shall I not be allowed to manage my own house?", référence à laquelle on peut ajouter Thucydide 1, 142, 7.

Il faut rapprocher 267B de 3007A (*ca* 400), où deux Ioniens de Téos installés en Thessalie évoquent, eux aussi, un problème lié à l'eau (πρὲ ὕδατες). Il est fort possible que les circonstances historiques de 3007A *quod vide*, qui expliquent la présence de paysans ioniens en Thessalie, soient les mêmes que celles de 267B. Voir aussi 135A+137B (*ca* 425-400) pour le cas d'un Milésien installé dans une colonie corinthienne.